

# CRÉER UN EMPLOI DANS MON ASSOCIATION ET LES OBLIGATIONS LÉGALES DE L'EMPLOYEUR



**ORGANISATEUR :** STAJ NORD / ARTOIS

**THÈME :** LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 7

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- v Analyser les besoins et les capacités de son association à créer un emploi
- v Droit du travail et convention collective
- v Les différents type de contrats (CDD, CDI, Temps partiel, emplois aidés)
- v Le profil de poste
- v Les aides à l'emploi
- v Calculer le coût d'un salaire
- v Les démarches obligatoires (déclaration préalable, mutuelle d'entreprise,...)
- v Le chèque emploi associatif
- v Le suivi et l'accompagnement du salarié (entretien professionnel, entretien d'évaluation,...)
- v La fin de relation de contrat (licenciement, rupture conventionnelle, démission,...)

### DATE(S) DE LA FORMATION

**26 septembre 2023**  
9h30 / 16h30

### LIEU DE LA FORMATION

36 rue de mons  
STAJ Nord Artois  
59300 VALENCIENNES

### POUR S'INSCRIRE

-  07 83 98 69 19
-  sebastien-dubart@staj.asso.fr
-  <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQ...>

### STRUCTURE FORMATRICE

-  STAJ Nord / Artois
-  Voir la présentation de cette structure